

NOTE D'INFORMATION

n° 22.41 – Décembre 2022.

Combien d'élèves devant un enseignant pendant une heure de cours dans un établissement du second degré en 2021 ?

- ▶ À la rentrée 2021, le nombre moyen d'élèves par classe atteint 25,8 pour les formations en collège hors Segpa, 30,4 en formations générales et technologiques en lycée et 18,2 élèves pour les formations professionnelles en lycée. Mais le nombre moyen d'élèves par classe ne renseigne que partiellement sur les conditions réelles d'accueil dans le second degré, car plusieurs enseignements sont assurés en groupe donc en structures plus petites. En tenant compte des cours assurés en groupes, les constats changent. Ainsi, bien que le nombre d'élèves par classe soit plus important pour les formations générales et technologiques en lycée que pour les formations en collège, les cours en lycée se faisant plus souvent en groupe, un enseignant est face à 24,0 élèves par heure de cours en collège (hors Segpa) et 24,6 en formations générales et technologiques au lycée en 2021. Cet indicateur est moins élevé pour les formations professionnelles en lycée avec 15,6 élèves en moyenne et il est le plus faible pour les formations en Segpa avec 12,6 élèves.
- Au total en 2021 pour une heure de cours, un enseignant est face à 22,3 élèves en moyenne pour les formations du second degré, valeur stable depuis plusieurs années.
- Au collège, les conditions d'encadrement sont plus favorables pour les établissements d'éducation prioritaire. Elles sont aussi plus favorables en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Jean-Éric Thomas, DEPP-A2
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

▶ Le nombre moyen d'élèves par classe ne renseigne que partiellement sur les conditions réelles d'accueil dans le second degré, car plusieurs enseignements sont assurés en groupe donc en structures en général plus petites. Le nombre d'élèves dont un enseignant a la charge en moyenne pendant une heure, indicateur E/S, permet de pallier cette limite. En effet, cet indicateur prend en compte les différences de taille de toutes les structures : classes entières, mais aussi groupes ou sous-groupes d'élèves. Ainsi, bien que le nombre d'élèves par classe soit plus important pour les formations générales et technologiques en lycée que pour les formations en collège (30,4 contre 25,8 élèves) (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie), les cours en lycée se faisant plus souvent en groupe, un enseignant en formation collège est face à 24,0 élèves par heure de cours en collège (hors Segpa) et 24,6 en formations générales et technologiques au lycée en 2021

▶ figure 1.

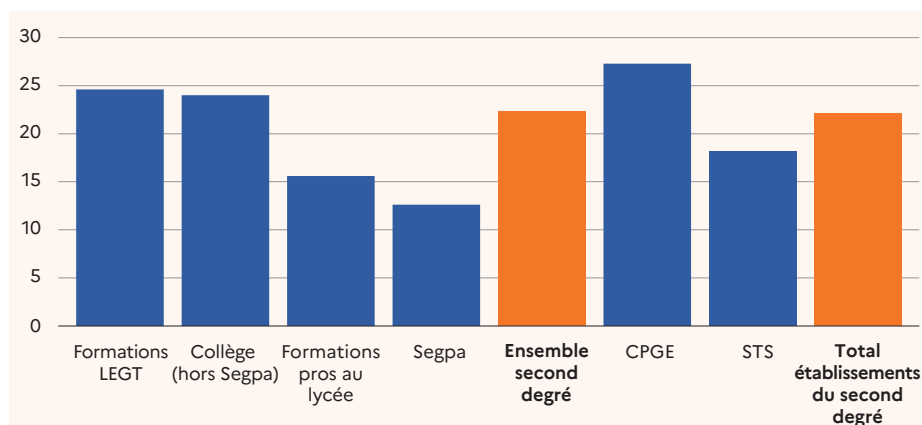
En 2021, un enseignant du second degré est face à 22,3 élèves en moyenne

À la rentrée scolaire 2021-2022, secteurs public et privé sous contrat confondus,

un enseignant dans les établissements du second degré est face à 22,1 élèves en moyenne pour une heure de cours. Pour les formations post-bac, cet indicateur est plus élevé pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) avec une moyenne de 27,3 élèves pour une heure. En revanche, il est plus faible en STS (18,2 élèves), car les effectifs des classes sont moindres et davantage de travaux pratiques y sont assurés.

Finalement, si on se restreint aux formations du second degré, un enseignant est face à 22,3 élèves en moyenne pour une heure de cours. Cet indicateur est plus faible dans les formations professionnelles au lycée (15,6 élèves en moyenne) et dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) avec 12,6 élèves. Dans les établissements du second degré, l'indicateur E/S est plus faible dans le

1 Les effectifs d'élèves par structure (E/S) selon la formation dans les secteurs public et privé sous contrat à la rentrée 2021



Lecture : à la rentrée 2021, un enseignant est chargé de 22,3 élèves en moyenne pour une heure de cours en dans le second degré.
Champ : France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.
Source : DEPP, bases relais, Sysca.

secteur public (21,7 élèves en 2021) que dans le secteur privé (24 élèves) ↘ **figure 2**. La différence est de près de 3 élèves pour les formations en collège hors Segpa (23,4 dans le public contre 26,2 dans le privé), mais d'1 élève pour les formations générales et technologiques en lycée (respectivement 24,3 et 25,3 élèves).

Dans l'ensemble du second degré, le nombre d'élèves global par structure est stable depuis 2011. Pour les formations générales et technologiques de lycée, il est stable dans le secteur public, mais légèrement en hausse dans le secteur privé (de 23,8 élèves en 2011 à 25,3 élèves en 2021). En revanche, ce nombre moyen est en baisse pour les formations professionnelles en lycée tant dans le secteur public (de 16,3 à 15,4 élèves entre 2011 et 2021) que dans le secteur privé (de 17,7 à 16,6 élèves).

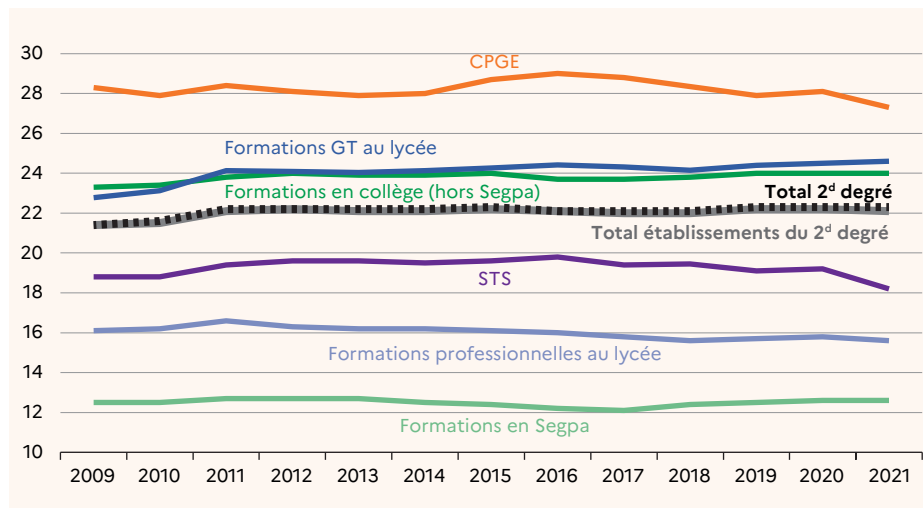
Au collège, la démographie des élèves était plutôt à la hausse jusqu'en 2020 (avant une légère baisse à la rentrée 2021) et explique en grande partie la légère hausse du E/S au collège (23,7 en 2017 et 24 en 2021) comme en Segpa (12,1 en 2017 et 12,6 en 2021).

Un encadrement plus favorable pour les disciplines du domaine des services et de la production que pour les disciplines générales

Le nombre moyen d'élèves dont un professeur a la charge pendant une heure de cours dépend fortement de la discipline de l'enseignant. Ainsi, pour les formations au collège (y compris les enseignements en Segpa), l'indicateur E/S varie de 21,3 élèves en physique-chimie à 25,8 élèves en éducation musicale (voir « **Pour en savoir plus** » - **figure 3**). Au contraire, parmi les formations générales et technologiques au lycée, les conditions d'encadrement sont plus favorables en éducation musicale (14,8 élèves) et arts plastiques (19,7 élèves), disciplines qui sont proposées dans certains établissements comme enseignement de spécialité « arts ». En revanche, les effectifs sont plus nombreux en histoire-géographie (28 élèves) et en éducation physique et sportive avec 32,2 élèves.

Pour les formations professionnelles, une heure de cours est assurée devant une moyenne de 16 élèves pour les enseignements de mathématiques et des disciplines du domaine des services (principalement « économie et gestion ») contre 13,9 élèves pour les disciplines du domaine de la production, cours plus souvent assurés devant des petits groupes en ateliers. Il en est de même pour les formations des sections de techniciens supérieurs (STS)

2 Évolution depuis 2009 des effectifs d'élèves par structure (E/S) selon la formation dans les secteurs public et privé sous contrat



Lecture : toutes formations confondues, le E/S est stable depuis 2011.
Champ : France métropolitaine + DROM, Public et Privé sous contrat.
Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

4 Les indicateurs d'encadrement dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2021 pour les formations en collège (y compris Segpa)

Indicateur	Secteur public					Secteur privé	Ensemble
	REP+	REP	Éducation prioritaire	Hors éducation prioritaire	Total		
Nombre d'élèves par structure	20,3	21,0	20,7	23,5	22,8	26,0	23,4
Part d'heures en groupe en %	23,8	21,8	22,5	22,4	22,5	15,0	21,0
Part d'heures en structure inférieure à 10 élèves en %	8,1	6,8	7,3	4,9	5,5	2,8	4,9

Lecture : pour les collèges en réseau d'éducation prioritaire REP+, le nombre moyen d'élèves par structure est de 20,3. De plus, 23,8 % des heures sont effectuées en groupe et 8,1 % des heures d'enseignement sont effectuées dans une structure inférieure ou égale à 10 élèves.
Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, enseignants chargés d'élèves de collège à l'année.
Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

où le E/S pour les disciplines du domaine de la production est de 15,1 élèves contre 17,8 élèves pour les disciplines générales et 20,5 pour les disciplines du domaine des services.

En CPGE, le E/S est en baisse, mais reste plus élevé que dans les autres formations (de 28,1 élèves en 2020 à 27,3 élèves en 2021). Les enseignants de langues vivantes ont cependant moins d'élèves pour une heure de cours en CPGE (21,8 élèves) qu'au collège (23,4 élèves) et que pour les formations générales et technologiques (22,9 élèves), mais davantage qu'en STS (18,3 élèves) et qu'en formations professionnelles (15,4 élèves).

Dans les collèges en réseaux d'éducation prioritaire, plus d'heures enseignées en groupe

En 2021, l'indicateur E/S pour les formations en collège (y compris Segpa)

de secteur public, est de 20,3 élèves pour les établissements classés en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+), et de 21 élèves pour les établissements classés en réseaux d'éducation prioritaire (REP) contre 23,5 élèves pour les établissements hors éducation prioritaire du secteur public et 26 élèves dans l'ensemble du secteur privé sous contrat ↘ **figure 4**. De la même manière, alors que 5 % des heures dispensées en collège public hors éducation prioritaire s'effectuent dans des structures inférieures ou égales à 10 élèves, cette part atteint 7 % pour les collèges classés en REP et 8 % pour ceux classés en REP+.

La part des heures effectuées en groupe est légèrement supérieure dans les collèges situés en REP+ (24 %) que pour ceux situés en REP et pour ceux du public hors éducation prioritaire (22 %), mais bien plus que dans les collèges privés dans lesquels seuls 15 % des heures sont enseignées devant des groupes d'élèves. Ces écarts entre collèges en éducation prioritaire et collèges hors

éducation prioritaire se retrouvaient déjà les années précédentes (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie).

De meilleures conditions d'encadrement dans les communes situées en milieu rural

Pour une formation en collège (y compris les enseignements en Segpa), l'indicateur E/S varie selon le profil de la commune (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie). Ainsi, dans le secteur privé sous contrat en métropole, les structures les plus importantes en moyenne sont dans les communes urbaines très denses (26,7 élèves), puis dans les communes urbaines denses et les petites villes (26 élèves), les communes dans les bourgs ruraux et les communes périurbaines

(24,5 élèves) puis dans les communes situées dans le rural éloigné ou le rural périphérique (23,1 élèves) ↘ **figure 5**. Dans le secteur public, les communes rurales (éloignées ou périphériques) et les communes urbaines très denses ont un indicateur E/S plus faible que pour les autres communes (respectivement 22,5 et 22,7 élèves), mais cette moyenne s'explique par la plus forte présence d'établissements situés en éducation prioritaire dans les communes urbaines très denses. En effet, dans les collèges situés en éducation prioritaire, les établissements du rural éloigné ou périphérique ont un E/S moyen de 19,4 élèves (soit 1 élève de moins que dans les autres communes). Pour les collèges publics hors éducation prioritaire, une heure de cours dans les établissements des communes urbaines très denses est assurée devant 23,8 élèves soit un peu plus

que dans les communes urbaines denses ou les petites villes (23,5 élèves) et les communes rurales éloignées ou périphériques (22,6 élèves).

Dans les DROM, l'indicateur E/S est plus faible qu'en métropole (22,4 contre 23,5 élèves). Il est, en revanche, plus élevé dans les DROM pour les établissements du secteur privé sous contrat (27,6 contre 26 élèves) et pour les établissements situés en éducation prioritaire (21,8 contre 20,5 élèves). Ce dernier constat s'explique notamment par la présence de la totalité de l'académie de Mayotte en éducation prioritaire, académie pour laquelle l'indicateur E/S (25,1 élèves) est supérieur à celui des autres DROM (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie).

↘ 5 Les effectifs d'élèves par structure (E/S) pour les formations en collège à la rentrée 2021 selon le profil de la commune du collège

Profil de la commune	Éducation prioritaire Public	Hors éducation prioritaire Public	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Urbain très dense	20,6	23,8	22,7	26,7	23,6
Urbain dense et petites villes	20,5	23,5	23,0	26,0	23,6
Rural bourg et périurbain	20,4	23,4	23,3	24,5	23,5
Rural éloigné et rural périphérique	19,4	22,6	22,5	23,1	22,6
Ensemble métropole	20,5	23,5	22,9	26,0	23,5
DROM	21,8	22,5	22,1	27,6	22,4
Total	20,7	23,5	22,8	26,0	23,4

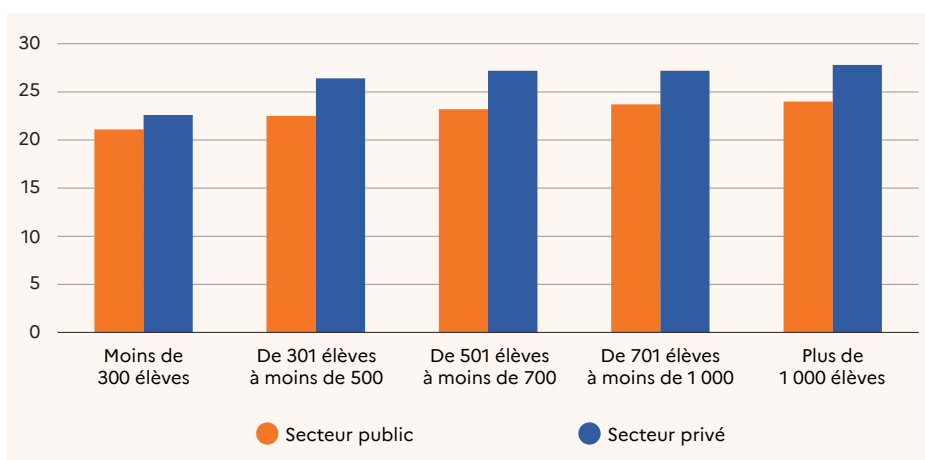
Lecture : dans les collèges du secteur public situés en éducation prioritaire, le E/S est de 20,6 pour les établissements situés dans une commune urbaine très dense et de 19,4 pour les établissements situés dans une commune rurale éloignée ou périphérique

Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, formations en collège (y compris Segpa).

Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

↘ 6 Le E/S dans les collèges (y compris formations en Segpa) selon le secteur et la taille de l'établissement à la rentrée 2021



Lecture : dans les collèges de plus de 1 000 élèves, le nombre moyen d'élèves par structure est de 24 dans le secteur public et de 27,8 dans le secteur privé sous contrat.

Note : les élèves pris en compte dans la taille des collèges suivent des formations de niveau collège (y compris Segpa).

Seuls les cours qui ont lieu dans des collèges sont pris en compte (champ plus restrictif que dans les autres figures de la Note). Par exemple, les formations prépa-métiers qui sont des formations de niveau collège dans les lycées professionnels sont exclues.

Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. Collèges.

Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

Moins d'élèves par heure de cours dans les petits collèges

Les conditions d'encadrement sont plus favorables dans les collèges (y compris les formations en Segpa) les plus petits. Ainsi, dans le secteur public, un enseignant fait cours devant 21,1 élèves en moyenne dans un établissement de moins de 300 élèves contre 22,5 élèves dans un établissement de 300 à 500 élèves ↘ **figure 6**. Dans les établissements comptabilisant plus de 1 000 élèves, un enseignant est face à 24 élèves pour une heure de cours. Le constat est identique pour les collèges privés dans lesquels un enseignant est face à 22,6 élèves dans les établissements de moins de 300 élèves, 26,4 élèves dans ceux dont l'effectif est compris entre 300 et 500 élèves et 27,8 élèves pour les collèges de plus de 1 000 élèves. En effet, davantage d'élèves peuvent être intéressés par certaines options dans les établissements les plus grands, permettant une optimisation des tailles des structures.

En 2021, deux heures sur trois sont enseignées en groupe en première et terminale générales contre une sur deux avant 2019

Depuis 2019, en première générale, 67 % des heures de cours sont réalisées en groupe, contre 50 % à la rentrée 2018 ↘ **figure 7**.

La différence par rapport à la rentrée 2019 s'explique par la mise en œuvre de la première phase de la réforme du lycée, qui concerne principalement le niveau de première générale. Elle a notamment consisté à créer une unique formation générale à la place des séries S, ES et L. Pour personnaliser leur parcours, les élèves choisissent trois enseignements de spécialité à raison de quatre heures de cours hebdomadaires

par spécialité. Or, des élèves d'une même classe peuvent choisir des combinaisons de spécialités différentes et des élèves de classes différentes peuvent choisir le même enseignement de spécialité et être ainsi placés dans un même groupe pour suivre cet enseignement. En conséquence, le nombre d'heures effectuées en groupe d'élèves augmente par rapport au nombre d'heures données en classe entière.

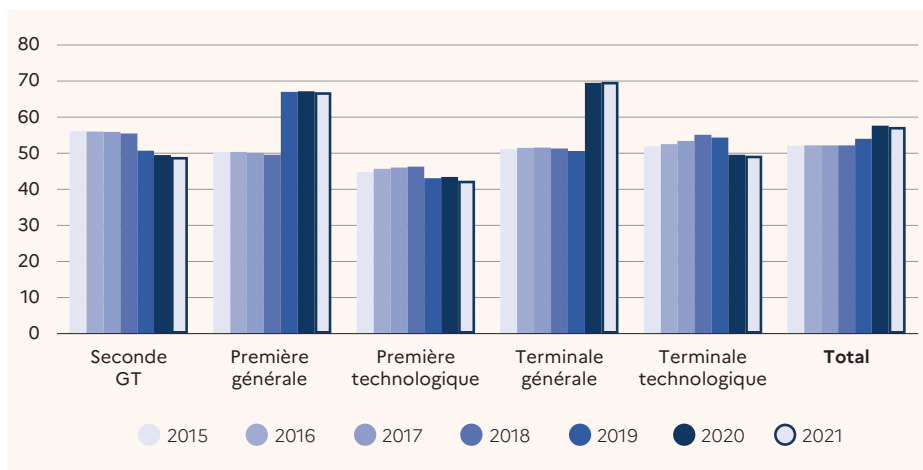
Plus d'élèves pour une heure de cours de SES que dans les autres enseignements de spécialité en lycée

Parmi les enseignements de spécialité, ce sont les SES qui ont le plus d'élèves par structure, en première, avec 27,5 élèves en moyenne, comme en terminale, avec 26,2 élèves.

Viennent ensuite les enseignements d'« histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » avec 26,9 élèves par structure en première (25,2 élèves en terminale) et de « mathématiques » avec 26,7 élèves en première (24,9 en terminale) (voir « Pour en savoir plus » - figure 8). Les indicateurs E/S sont très proches en première et en terminale pour les enseignements de « physique-chimie » (21,1 et 20,8 élèves) et de « SVT » (20,8 et 20,1 élèves). En revanche, les enseignements moins choisis et plus fréquemment abandonnés entre la première et la terminale (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie) ont des effectifs par structure sensiblement inférieurs en terminale par rapport à la première. C'est notamment le cas de l'enseignement « humanités, littérature et philosophie » (24,5 élèves en première et 19,1 en terminale), « numérique et science informatique » (19,3 élèves contre 14,1) et « sciences de l'ingénieur » (18,8 élèves contre 12,3). La spécialité « littératures, langues et cultures de l'Antiquité », qui bénéficiait déjà de peu d'élèves par structure en première, garde un E/S équivalent en terminale (13 élèves). Le nouvel enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives », qui ne concerne que les élèves de première générale à la rentrée 2021, bénéficie de meilleures conditions d'encadrement que l'enseignement d'EPS du tronc commun avec un indicateur E/S de 24,7 élèves.

L'étude d'une troisième langue vivante (en option) est réalisée dans des conditions d'encadrement favorables avec 14,1 élèves en première et 13,3 élèves en terminale. Enfin, les options de terminale comme « mathématiques complémentaires » ou « mathématiques expertes » sont assurées devant moins d'élèves que la spécialité correspondante : 22,2 élèves pour une

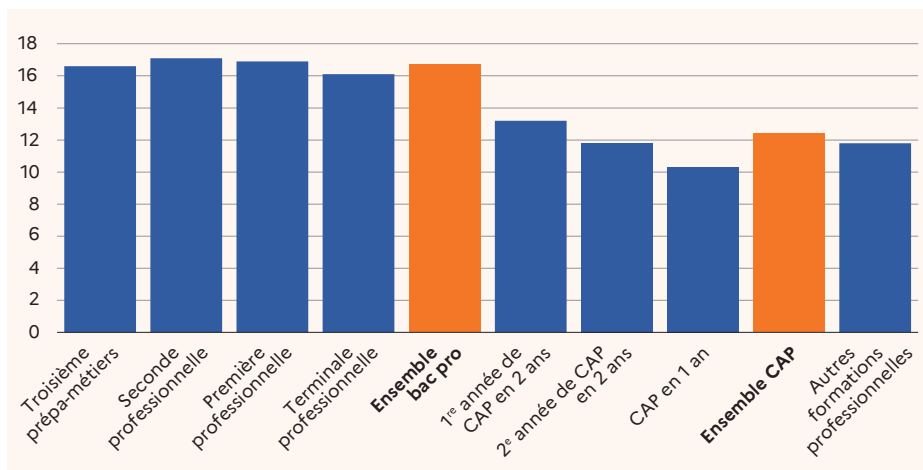
7 Part des heures effectuées en groupe de 2015 à 2021



Lecture : en première générale, la part d'heures de cours en groupe est passée de 50 % à 67 % entre 2018 et 2021.
Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

9 Les effectifs d'élèves par structure (E/S) pour la voie professionnelle dans les secteurs public et privé sous contrat à la rentrée 2021



Lecture : à la rentrée 2021, un enseignant est chargé de 16,6 élèves en moyenne pour une heure de cours en classe de troisième prépa-métiers.
Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 22.41. DEPP

heure de cours de « mathématiques complémentaires » et 20,8 élèves pour une heure de cours de « mathématiques expertes » (contre 24,9 pour la spécialité).

Pour les formations professionnelles, moins d'élèves par heure de cours en CAP qu'en bac professionnel

Pour les formations assurées dans les lycées professionnels, un enseignant est face à 16,7 élèves en moyenne pour une heure de cours de niveau baccalauréat professionnel soit sensiblement plus qu'en CAP (certificat d'aptitude professionnelle) avec une moyenne de 12,4 élèves **figure 9**. Une heure de cours en troisième prépa-métiers (une formation de niveau collège assurée dans

les lycées professionnels) est assurée devant 16,6 élèves en moyenne contre 10,3 élèves dans les CAP en un an. Comme pour les enseignements de spécialité en formations générales et technologiques, l'indicateur E/S est plus faible en terminale professionnelle (16,1 élèves) qu'en première professionnelle (16,9 élèves). Pour les CAP en deux ans, les conditions d'encadrement sont aussi plus favorables en deuxième année (11,8 élèves) qu'en première année (13,2 élèves). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.41, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques